



Le CPIE Forêt de Brocéliande recrute :

**Des directeurs.trices et
des animateurs.trices en séjours de vacances**

En CEE – Contrat Engagement Educatif
Semaines du 11 au 30 Juillet 2022 - du 1er au 6 août

Contexte :

Le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Forêt de Brocéliande est une association qui mène des actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement pour tous publics (scolaires, population locale, professionnels de l'Education à l'Environnement...). Cet été, elle organise des Accueils de Loisirs à la journée sans hébergement, des séjours de vacances « en dur » au sein de son centre d'hébergement et des camps pour les enfants et les jeunes de 6 à 13 ans.

Chaque semaine, une thématique ! Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet du CPIE : <https://www.cpie-broceliande.fr/cpie/projet/201470/Sejours-de-vacances>

En collaboration avec le/la directeur/trice du séjour et les animateurs constituant l'équipe d'encadrement, vous serez amené à :

- Participer aux réunions de préparation, de suivi et de bilan ;
- Participer à la mise en œuvre du projet pédagogique en cohérence avec le projet éducatif ;
- Concevoir les projets d'animation ;
- Encadrer et animer la vie quotidienne et les activités ;
- Accompagner les mineurs dans la réalisation de leurs projets ;
- Être garant de la sécurité physique, affective et morale des publics accueillis ;
- Communiquer auprès des familles, des enfants, de l'équipe d'animation.

Compétences requises :

- BAFD, BAFA complet
- Expériences en animation, thèmes grands jeux et vie de camp, fortement appréciées
- Intérêt pour le patrimoine naturel et culturel de la région.

Conditions de travail :

Contrat de travail : Contrat d'Engagement Educatif (CEE) défini aux articles L432-1, 1.432-6 et 0.432-1 à 0.432-9 du Code de l'action sociale et des familles.

Durée de travail :

Pour l'ALSH : Du lundi matin au vendredi soir, sauf jours fériés. Pas d'hébergement sur place.

Pour les séjours avec hébergement et les camps : du lundi matin avant l'arrivée des enfants au samedi après-midi après le départ des enfants et le rangement du centre et/ou du camp.

Rémunération :

Conformément au régime conventionnel d'équivalence, le temps de travail effectif rémunéré correspond pour un séjour de 6 jours à un forfait journalier avec indemnités conventionnelles, 1j de préparation, congés payés (10% du salaire) soit une rémunération brute totale de 304.63 €.

Vous avez la possibilité de postuler à plusieurs séjours ou accueil de loisirs entre le 11 juillet et le 6 août.

Candidature à transmettre par mail ou courrier à : Sylvain Leresteux : contact@cpie-broceliande.fr

Merci de respecter le format suivant : NOM Prénom_LM et NOM Prénom_CV

Plus d'informations sur les séjours : <https://www.cpie-broceliande.fr/cpie/projet/201470/Sejours-de-vacances>

Contact : contact@cpie-broceliande.fr ou 02 97 22 74 62